

Gens du voyage : le vrai ras-le-bol

La communauté des gens du voyage et leurs caravanes sont arrivées un peu plus tôt cette année. Le maire de Boissy-sous-Saint-Yon exprime son ras-le-bol.



Une visite des gens du voyage qui va coûter cher pour Boissy.

Ce n'est hélas pas la première fois que les caravanes passent à travers champs, détruisant au passage les cultures des agriculteurs, pour s'installer sur le terrain de foot, à proximité de l'école.

Tous les ans, c'est le même scénario

« Nous avons pris une délibération d'interdiction de stationnement de caravanes sur la commune en 2015. Ce qui n'a pas empêché, en 2016, d'avoir 60 caravanes sur notre terrain de foot. Et le problème de la voie administrative plus rapide c'est qu'elle n'est valable que jusqu'à 50 caravanes maxi-

mun », explique le maire Maurice Dorizon qui souligne l'aide de la Sous-Préfecture et de la gendarmerie.

2017, même scénario. Arrivés dans la journée du dimanche de Pâques, une trentaine, voire 40 caravanes ont été bloquées par la gendarmerie sur la route d'accès jusqu'à 23h. Ils ont ensuite traversé champs et cultures dans la nuit pour s'installer illégalement sur le terrain de foot, se branchant de façon sauvage sur une borne de l'école maternelle. La municipalité a

résisté 48h au niveau de leur demande en eau et le Sictom du Hurepoix a déposé des containers pour leurs poubelles.

Le comptage de la gendarmerie étant inférieur à 50 caravanes, la municipalité veut cette fois-ci utiliser la voie administrative rapide. « Le 21 avril, l'arrêté d'expulsion était prêt. Mais nous ne pouvions l'utiliser parce que l'on avait fourni l'eau et donné des containers à poubelle ! Nous ne pouvons donc rien faire et nous retournons donc à la case judiciaire ! », ex-

plique, dépité, le maire. La municipalité n'a donc d'autre choix que de faire constater l'occupation par un huissier, soit une facture de 400 euros pour les contribuables Buxéens, pour ensuite faire un référé auprès du tribunal administratif ou du tribunal de grande instance. Soit une affaire à 3 000 euros à peu près pour une quarantaine de caravanes.

« Quelle population protège-ton ? », se demande l'édile car, une fois encore, la municipalité n'a eu d'autre choix que de répondre au « chantage » en fournissant eau et électricité sous peine de casse des vestiaires. « Nous allons devoir supprimer un ou plusieurs investissements pour payer et réparer ce qu'ils auront abîmé », conclut l'édile qui espère qu'ils respecteront leur parole de partir du terrain de foot le 1^{er} mai. Seulement quelques caravanes avaient quitté les lieux le mardi 2 mai...

l Baya Kanane